

Rencontre-débat du Comité 21

Mme Bérengère QUINCY

Ambassadeur itinérant à l'environnement

Mercredi 19 juin 2002

Exposé de Mme Bérengère QUINCY

C'est un redoutable honneur pour moi de m'adresser à cette assemblée parce que, comme l'a rappelé le président François GOURDON, vous êtes tous, à un titre ou à un autre, particulièrement investis dans la préparation de Johannesburg. Sont présents ici de grands sages qui ont porté, de Stockholm à Rio et de Rio à Johannesburg, l'esprit du développement durable. Certains ont contribué également à son invention. C'est un privilège pour moi que de pouvoir m'adresser à vous.

C'est aussi une mission particulière parce que les hasards de la programmation du Comité et des voyages font que je suis amenée à intervenir aujourd'hui devant vous, mais j'aurais pu le faire avant. J'interviens après Bali et après le Comité préparatoire chargé de proposer le plan d'action et d'élaborer la déclaration politique. Nous sommes entre Bali et Johannesburg, à un moment où il s'agit de rassembler l'ensemble des énergies et de démontrer la volonté politique de réussir à Johannesburg.

J'interviens aussi à un moment où le président de la République a manifesté son engagement fort en faveur du développement durable et de la réussite du sommet. Mme Tokia SAÏFI représentait le gouvernement français à Bali pendant la partie ministérielle. Le Président vous a dit qu'elle viendrait conclure les travaux de votre prochaine assemblée. Je ne suis donc pas chargée de porter le message politique, mais en tant que diplomate, animatrice de la coordination interministérielle, j'ai plutôt conçu ce moment comme une rencontre entre ceux qui négocient, élaborent, proposent et défendent, dans les instances internationales, toute la société civile que vous représentez, qui contribuent à animer, à travailler pour affirmer la présence de la France à Johannesburg.

Le président m'a demandé de laisser une place au débat. J'espère que nous aurons, effectivement, l'occasion de discuter et que cet échange entre vous et la coordination interministérielle, que je suis chargée d'animer, pourra nous donner des lignes d'action encore plus fortes pour le futur.

Je voudrais ajouter également que ce n'est pas une conférence de presse et je demande aux journalistes présents de considérer que mes propos sont *off*, sans citations.

Pour certains d'entre vous, il n'est pas utile de faire un rappel historique du sommet, et j'essaierai de dire très brièvement ce dont il s'agit. Si vous avez des questions, nous y reviendrons.

Johannesburg, c'est "Rio + 10". En décembre 2000, l'assemblée générale des Nations Unies a décidé de convoquer le sommet pour faire le bilan de l'Agenda 21. Ce sommet a été préparé d'une manière extrêmement particulière au sein des Nations Unies. A Rio, nous avons eu deux ans pour négocier un Agenda 21, une déclaration politique et préparer deux conventions majeures qui ont lancé un nouveau cycle d'accords multilatéraux pour l'environnement, une sur le climat et l'autre sur la biodiversité.

Ce nouveau sommet a été, lui, préparé en premier lieu par une série de conférences régionales. Chacun des pays a pu exprimer son appréciation du bilan, son attente des résultats et ce qu'il convenait de faire à Johannesburg. C'est seulement en janvier 2000 que, pour la première fois, l'ensemble des pays membres des Nations Unies se sont retrouvés pour partager leurs appréciations, leurs attentes et pour construire ensemble ce que devaient être les résultats du sommet de Johannesburg. Nous avons donc eu deux comités préparatoires dits "de négociation". Celui de janvier a fait une grande place au dialogue et, notamment, au dialogue avec les acteurs. Nous avons négocié en mars au comité préparatoire, puis à Bali. Nous sommes chargés d'élaborer un plan d'action et une déclaration politique. Ceux-ci seront les résultats de type classique onusien, attendus à Johannesburg.

Nous avons aussi, tout au long de cette préparation, mis en valeur et précisé davantage le rôle de ce que pouvait apporter l'ensemble des partenariats au sommet. Nous avons nommé cela, selon le langage onusien, "initiatives de type 2". Il s'agit de l'ensemble des partenariats volontaires qui pouvaient illustrer les engagements qui seront pris par les chefs d'État et de gouvernement au sommet.

Nous venons d'achever le comité préparatoire de Bali. Celui-ci n'a pas rempli son mandat, c'est-à-dire que la négociation n'est pas terminée. Selon l'avis du président du comité, l'ancien ministre de l'Environnement indonésien, M. SALIM, 80 % du travail sur le plan d'action restent à faire. Des questions sont encore à régler. C'est une situation classique pour des négociateurs, celle du moment critique avant le sommet, où l'on doit rassembler les énergies, mobiliser la dynamique politique et s'organiser. Je pourrai revenir sur les points qui restent à conclure pour que ce sommet soit véritablement une réussite.

Il est très important, lorsqu'on apprécie ce moment, de se rappeler que le sommet de Johannesburg est extrêmement différent de celui de Rio. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio, qui avait réuni plus de 110 chefs d'État et de gouvernement, était véritablement un sommet fondateur pour le développement durable, non pas qu'elle ait inventé le concept, mais elle l'a réellement énoncé, explicité dans l'Agenda 21, dans la déclaration politique et dans les conventions ouvertes à la signature.

Le sommet de Johannesburg a été voulu comme un sommet de la mise en œuvre. C'est important parce qu'il ne faut pas attendre du sommet qu'il lance de nouveaux concepts, mais plutôt qu'il relance une dynamique. Un bilan a été fait de la mise en œuvre de l'Agenda 21. Il a été explicité par le Secrétaire général dans son rapport remis en décembre, rapport que nous n'avons peut-être pas suffisamment mis en valeur et exploité.

Ce bilan montre que si beaucoup a été fait en faveur du développement durable -et je crois qu'ici beaucoup d'acteurs peuvent en témoigner et il sera important de le faire à Johannesburg-, nous n'avons pas réussi vraiment à inverser les tendances et à réduire les inégalités. C'est de cela dont il sera question à Johannesburg : Comment confirmer les engagements pris ? Comment relancer la dynamique ? Comment changer d'échelle ?

C'est un sommet qui s'appuie sur l'Agenda 21, mais il prend également en compte la Déclaration du millénaire, adoptée par les chefs d'État et de gouvernement à New York, en décembre. Cette Déclaration avait mis comme objectif premier de l'action de la communauté internationale la lutte contre la pauvreté. En ce sens, c'est un sommet qui redonne toute sa dimension à quelque chose de déjà affirmé à la conférence de Rio, soit l'intégration des trois dimensions du concept du développement durable : économique, sociale et environnementale.

L'enjeu du sommet de Johannesburg, et nous le voyons dans l'élaboration du plan d'action, est de parvenir à montrer l'interdépendance de ces trois volets (l'économique, le social et l'environnemental) et à mettre l'éradication de la pauvreté au premier plan de l'action, en montrant que les politiques sociales, environnementales sont extrêmement dépendantes, se soutiennent mutuellement et qu'en travaillant sur l'environnement, on peut travailler sur la pauvreté et qu'en travaillant sur la pauvreté, on peut travailler sur l'environnement.

Le plan d'action que nous élaborons actuellement apporte un certain nombre de réponses. Le Secrétaire général des Nations Unies a dit récemment quels étaient, à son sens, les secteurs prioritaires d'action de ce que nous voulions faire à Johannesburg : l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture, la biodiversité.

C'est sur ces sujets que nous avons voulu montrer, en organisant l'action de la communauté internationale, comment concilier ces trois volets interdépendants : économique, social, environnemental.

Quand on dit que c'est un sommet de la mise en œuvre, c'est que Johannesburg entend donner une direction à l'action de la communauté internationale en fixant des objectifs, en établissant des priorités et en élaborant des programmes d'action. Ce sont des enjeux pour la négociation qui reste ouverte. Nous savons, et j'y reviendrai plus tard, quelles sont les directions dans lesquelles nous voulons travailler.

Nous avons élaboré, et c'est l'acquis de ce qui a été négocié jusqu'à présent, un certain nombre de lignes directrices de politiques qui peuvent fédérer l'action de la communauté internationale, à la fois celle des pays en développement et celle des pays du Nord, de l'ensemble des pays, chacun chez eux, et le soutien de la communauté internationale pour chaque pays.

Pour véritablement organiser un effort multilatéral, pour mettre en œuvre cette action internationale, il faut des objectifs mobilisateurs. Nous les avons dans la Déclaration du millénaire qui a énoncé certains objectifs en faveur de la réduction de la pauvreté, par exemple sur l'eau. Nous avons souhaité, à Johannesburg, ajouter à ces objectifs des indicateurs qui permettent de mobiliser et de mesurer davantage quelle serait cette action.

J'ai dit que l'un des enjeux de Johannesburg est d'arriver à montrer l'interdépendance de la lutte contre la pauvreté et des politiques d'environnement, et un des acquis fondamentaux sera de mettre l'accès à l'eau et aux services de l'énergie dans les priorités des stratégies de réduction de la pauvreté.

L'accès à l'eau et à l'énergie

A Monterrey, et depuis un certain nombre d'années, nous avons placé l'accès aux services sociaux de base, par exemple l'éducation à la santé, comme les points fondamentaux des stratégies de réduction de la pauvreté. A Johannesburg, nous ajoutons à ces priorités l'accès à l'eau, aux services de l'énergie et, d'une manière générale, aux services publics locaux.

L'accès à l'eau est un objectif de la Déclaration du millénaire qui précise que, d'ici 2015, il faut réduire de moitié le milliard d'habitants qui n'a pas accès à l'eau potable.

Pour Johannesburg, nous avons dit que, pour l'accès à l'eau potable, il fallait également travailler sur l'assainissement. L'objet de la négociation actuelle est de savoir comment formuler cet objectif sur l'assainissement. Nous souhaitons, au sein de l'Union européenne, formuler l'objectif en le mettant à la même portée que celui énoncé sur l'eau.

Deuxième acquis et enjeu du sommet de Johannesburg : l'accès aux services de l'énergie. L'énergie est l'un des domaines de débat dans l'élaboration des consensus internationaux, mais aussi dans l'action de la communauté internationale. Au sommet de Johannesburg, dans l'élaboration du plan d'action que nous bâtissons, nous allons reconnaître -et c'est un acquis de la négociation- que, pour lutter contre la pauvreté, il faut permettre l'accès à l'énergie aux plus pauvres et que c'est l'un des facteurs essentiels du développement.

C'est un objectif qui ne figure pas dans la Déclaration du millénaire. Ce sera un acquis du sommet de Johannesburg autour duquel nous souhaitons fédérer l'action de la communauté internationale. Nous souhaitons que cet acquis soit reconnu, et il le sera par les pays qui mettent en œuvre leurs stratégies de réduction de la pauvreté et par la communauté internationale qui soutient ces efforts.

Lorsque nous mettons l'eau et l'énergie au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté, lorsque l'ensemble des pays mettent l'eau et l'énergie au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté, cela a une signification forte pour l'action de la communauté internationale et pour les politiques de coopération.

Aujourd'hui, il est difficile de faire remonter la demande sur l'eau. Lorsque les bailleurs de fonds dialoguent avec les pays en développement sur les priorités et sur les secteurs de concentration de nos politiques de coopération, il existe un déficit criant sur les programmes d'accès à l'eau et à l'énergie.

A Johannesburg, nous pourrions d'abord assurer la reconnaissance de ces secteurs comme des secteurs fondamentaux de lutte contre la pauvreté et organiser la manière dont nous pouvons les inscrire au cœur de l'action. Nous pourrions le faire en liant la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles.

Dans l'ensemble du plan d'action que nous mettons en place, dans l'ensemble de ce qui va rester comme un acquis de Johannesburg, sur l'eau par exemple, nous avons parlé d'accès à l'eau mais pas d'accès à l'eau sans protection de la ressource. Le chapitre sur l'eau est parmi ceux qui ont reçu le

plus de consensus, sur lequel nous sommes arrivés à écrire les politiques. Nous avons décrit l'ensemble des engagements à prendre pour assurer une gestion durable des ressources autour de la gestion intégrée de l'eau, autour de la gestion intégrée par bassin versant.

Nous avons reconnu tout ce qu'il a été important de faire pour assurer l'accès à l'eau. C'est l'un des chapitres sur lequel l'alliance entre le social, l'environnemental et l'économique est reconnue de manière la plus complète. C'est l'un des chapitres qui fait l'objet du consensus. Enfin, c'est l'un des chapitres qui sera important pour, ensuite, mettre davantage en action les engagements pris au sujet de l'Agenda 21 et de la Déclaration du millénaire.

La modification des modes de consommation et de production

Deuxième enjeu de Johannesburg, de l'élaboration de ce que nous réalisons, c'est la modification des modes de consommation et de production. Il s'agit encore de fixer des objectifs à l'action de la communauté internationale, de mettre en œuvre des programmes d'action.

C'est un chapitre sur lequel nous rencontrons des difficultés, sur lequel l'Union européenne s'est engagée elle-même, de manière ferme, en adoptant une stratégie européenne de développement durable au conseil de Göteborg, pour ce qui concerne son aspect interne. Elle s'est engagée, aux côtés de l'OCDE, pour la mise en place d'un plan d'action pour le changement des modes de production et de consommation en précisant : *"C'est un chapitre sur lequel nous avons fixé des objectifs, des calendriers, mais il reste encore du travail pour véritablement inverser les tendances."*

Quand on dit que le sommet de Johannesburg est le sommet de la mise en œuvre de l'Agenda 21, l'une de ses dimensions nouvelles est l'intégration de la mondialisation. A Johannesburg, l'un des enjeux est que la mondialisation soit maîtrisée, humanisée : montrer qu'elle est humanisée justement en mettant l'accent sur la lutte contre la pauvreté ; montrer qu'elle est maîtrisée en organisant l'action de la communauté internationale.

A cet égard, le sommet de Johannesburg rassemble le résultat d'un certain nombre de conférences internationales. Il rassemble, notamment sur le commerce et sa libéralisation. La conférence de Doha a relancé l'agenda de négociations pour la libéralisation du commerce en mettant les préoccupations des pays en développement au centre de cet objectif de libéralisation.

Nous voulons montrer que la mondialisation est maîtrisée, humanisée, et aussi qu'elle est respectueuse des diversités culturelles et qu'elle intègre pleinement la dimension sociale. Nous rencontrons encore des difficultés dans la négociation, et il faudra faire des choix.

Je crois que c'est une dimension essentielle de Johannesburg que d'arriver à montrer à l'opinion publique qu'il existe des règles, des normes qui encadrent la libéralisation du commerce. Il va être important de montrer à Johannesburg que l'ensemble des États réunis autour de la table confirme le ferme engagement de lancer les négociations qui avaient été décidées à Doha.

Le sommet de Johannesburg s'inscrit dans une série de conférences internationales sur le commerce, mais dans la conférence de Monterrey. J'ai assisté à un petit déjeuner où les résultats de la conférence de Monterrey étaient en débat, et un échange dans la salle a eu lieu au sujet de la préparation de cette conférence.

Il est important de comprendre que ce sommet s'inscrit dans une série d'engagements et que son objectif n'est pas de réinventer des engagements, mais de confirmer la volonté politique de les mettre en œuvre.

Au sommet de Monterrey, nous avons reconnu ce que nous avons appelé un "consensus", sur lequel des opinions ont pu s'exprimer. Ce consensus mettait en œuvre un équilibre des engagements des pays en développement, qui se sont déclarés prêts à favoriser le développement par la gouvernance et l'appel au privé, et des pays développés, qui se sont dits prêts à favoriser l'ensemble de la mobilisation des ressources, à reprendre la croissance publique de l'aide au développement, à orienter cette aide publique vers une plus grande efficacité et à la guider dans le sens d'une plus grande mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles en faveur du développement.

A Monterrey, il a été jugé que l'état du consensus de la communauté internationale, l'état des textes produits, n'était pas suffisant. C'est pourquoi l'Union européenne a voulu prendre des engagements supplémentaires, a souhaité réaffirmer, de manière plus concrète, son engagement d'arriver à l'objectif de 0,7 % du PIB en matière d'APD, en fixant un calendrier : arriver en 2006 à une moyenne d'aide publique au développement de 0,39 %.

La France prend toute sa part dans cet objectif que nous voulons réaffirmer, confirmer à Monterrey. L'un des enjeux du sommet de Johannesburg est de montrer que cet accroissement de l'aide sera mis au service des objectifs du développement durable et des priorités d'actions décrites et définies à Johannesburg.

A Monterrey, nous avons souhaité aller plus loin. Nous avons mis sur la table un certain nombre de propositions. Le président de la République a soumis, par exemple, la proposition d'une allocation de droits de tirages spéciaux supplémentaires en faveur des pays en développement. L'Union européenne s'est engagée en faveur d'une approche nouvelle, reposant sur le concept des "biens publics mondiaux" qui, pour nous, peut permettre de favoriser une nouvelle approche de l'aide publique au développement et de nouveaux systèmes de taxation internationale pour financer les biens publics mondiaux.

Ces propositions n'ont pas été retenues. Elles restent sur la table et elles vont continuer à faire l'objet de débats. C'est effectivement l'un des enjeux du sommet que de continuer à en débattre.

Quand on parle d'un sommet de la mise en œuvre, on met l'accent sur le suivi et sur la gouvernance. C'est l'un des points forts des priorités françaises, de l'Union européenne aussi. C'est une traduction concrète du fait que si nous voulons, à Johannesburg, confirmer des engagements, nous voulons aussi nous donner les moyens de nous assurer qu'ils sont suivis, qu'ils pourront être tenus et nous voulons nous donner les moyens de les mesurer.

La gouvernance du développement durable

A Johannesburg, nous aurons un chapitre sur la gouvernance du développement durable, pour la renforcer et mieux intégrer les trois dimensions (économique, sociale et environnementale) dans l'action des Nations Unies, dans l'action des institutions financières internationales et mieux intégrer la cohérence de l'action entre les Nations Unies, les institutions financières internationales et l'Organisation mondiale du commerce.

Pour assurer cette cohérence, cette intégration, il faut, premièrement, renforcer la gouvernance environnementale internationale. Il existe maintenant un consensus sur le fait que les travaux engagés à l'initiative et sous l'impulsion de la France au sommet de Nice, sur le renforcement de la gouvernance internationale environnementale, se sont traduits par l'adoption d'une série de décisions lors du Forum des ministres de l'environnement, organisé par le PNUE, à Carthagène en février. Ces travaux vont recevoir une suite concrète, les décisions prises à Carthagène seront mises en œuvre et les États membres s'engagent à les mettre en action pour renforcer cette gouvernance environnementale, internationale.

Ces travaux portent sur différents domaines. La France conserve l'objectif d'une Organisation mondiale de l'environnement, qu'elle a fixé à terme comme une des voies, un des phares pour l'action de la communauté internationale dans cet objectif de renforcement de la gouvernance environnementale internationale. Nous avons voulu poser un jalon pour éclairer les pas concrets qui allaient être faits à la suite de la conférence de Carthagène. Nous souhaitons continuer le débat à Johannesburg sur cet objectif.

Le suivi et la mesure des engagements

Pour pleinement donner sa dimension à la notion de mise en œuvre, il est important d'établir un suivi à Johannesburg. C'est aussi un des enjeux de la négociation, sur lequel il y a eu à Bali des progrès dans la négociation. C'est un chapitre ouvert relativement tardivement dans les négociations et sur lequel nous définissons actuellement comment, au sein des Nations Unies, nous pourrions suivre la mise en œuvre des engagements pris à Johannesburg.

Il s'agit de définir un partage des rôles entre l'action du Conseil économique et social, notamment dans son volet ministériel, de définir la place, le programme de travail de la Commission du développement durable. Il s'agit également de revaloriser le niveau régional comme niveau d'intégration d'action pour la communauté internationale, pour l'action des Nations Unies. Ces chapitres sont pratiquement achevés, et nous allons organiser la manière dont par la suite, dans le cadre des Nations Unies, nous pourrons suivre la mise en œuvre des engagements de Johannesburg.

Un autre type de sujet est abordé à Johannesburg, la mise en place d'outils, avec les indicateurs de développement durable, les études d'impact, tous outils permettant de favoriser la mesure de la mise en œuvre des engagements.

Un sommet de l'innovation

J'ai beaucoup insisté sur la mise en œuvre, mais je crois que Johannesburg est aussi le sommet de l'innovation. C'est un sommet de l'innovation dans les modes de faire et notamment dans le partenariat.

– L'Afrique

Premier point que je souhaiterais souligner à ce propos, c'est l'attention particulière pour l'Afrique et la manière dont le sommet de Johannesburg pourra traduire une plus grande appropriation, par les pays en développement, des politiques de réduction de la pauvreté et des consensus internationaux.

Lorsque le Secrétaire général a rendu son rapport, il a voulu mettre un accent particulier sur le continent africain, marginalisé dans le processus de mondialisation. Nous avons, dès le départ, décidé d'inscrire l'Afrique comme un des objets d'attention à la fois du sommet et de la communauté internationale.

Cette attention s'est trouvée redoublée par le fait que les Africains eux-mêmes, un certain nombre de chefs d'État, ont décidé d'innover en adoptant une démarche particulière, au sein du NEPAD. Ils ont élaboré une vision de leur développement, une vision des objectifs nécessaires pour leur développement, essayer de reconnaître au nom de quelles valeurs de bonne gouvernance, notamment, organiser le développement de leur pays et enclencher un dialogue entre cette vision et celle des principaux responsables de la communauté internationale pour obtenir leur soutien dans l'accompagnement de leurs efforts.

Ce processus va trouver une réponse au prochain sommet du G8 à Kananaskis. C'est un processus dont il est important de reconnaître, à Johannesburg, le caractère innovateur. Johannesburg devra montrer comment l'attention portée à l'Afrique pourra se traduire de manière concrète, notamment en termes d'engagement d'aide publique au développement.

– La Méditerranée

Un autre type de processus sur lequel nous souhaitons insister, particulièrement nous, les Français et aussi au sein de l'Union européenne, c'est la Méditerranée.

Au mois de juillet aura lieu une rencontre des ministres de l'Environnement sur le partenariat euro-méditerranéen. Lors de cette rencontre, nous souhaitons afficher davantage que le partenariat euro-méditerranéen entre les pays d'Europe et les pays du pourtour de la Méditerranée doit être mis au service des objectifs du développement durable. Nous souhaitons pouvoir, à Johannesburg, dans une démarche concertée, concrète, affichée, intégrer les objectifs du développement durable dans cet accord euro-méditerranéen.

– Les partenariats

Autre dimension d'innovation à Johannesburg, c'est la reconnaissance de l'importance des partenariats. De Stockholm à Rio, nous avons fait un progrès en reconnaissant le rôle des groupes majeurs. De Rio à Johannesburg, nous passons d'une reconnaissance du rôle des groupes majeurs et d'un chapitre consacré au rôle des groupes majeurs à une affirmation du rôle du partenariat dans la mise en œuvre du développement durable.

Johannesburg est une reconnaissance du fait que les gouvernements, depuis l'avancée de la mondialisation, ne sont qu'un des acteurs parmi d'autres et qu'il est important d'élaborer des nouveaux modes de faire, des nouvelles pratiques et procédures, des nouvelles volontés pour que les partenariats, entre les pouvoirs publics, les différents acteurs, les partenariats entre le Nord et le Sud puissent se développer.

A Johannesburg, le rôle des partenariats et notamment du partenariat public privé est reconnu dans la mise en œuvre d'un certain nombre des objectifs du sommet, par exemple dans la mise en œuvre de l'objectif d'accès à l'eau tel que fixé par la Déclaration du millénaire. Mais nous avons voulu, à Johannesburg, dire plusieurs choses à propos de ces partenariats :

- Tout d'abord en reconnaître l'importance.

- Puis montrer que ces partenariats doivent être définis dans le cadre d'une répartition claire des missions, des rôles, que l'appel au privé ne dessaisit pas la puissance publique de son rôle. Dans le chapitre sur l'eau, par exemple, nous avons dit que l'eau demeurerait un bien public, que les gouvernements conservaient une responsabilité particulière pour mettre en place des politiques efficaces et équitables en matière de gestion de la ressource en eau et en matière d'accès à l'eau potable.

- Nous avons voulu dire également que ces partenariats -c'est l'un des enjeux de Johannesburg, non seulement dans les textes mais aussi dans l'ensemble des manifestations-, cet appel au privé pouvaient revêtir des formes diverses, que l'appel au privé ne signifiait pas, notamment sur l'eau, la privatisation, que le concours du privé pouvait revêtir des formes qu'en France nous connaissons bien, que nous essayons de promouvoir pour permettre une plus grande efficacité, notamment dans les services publics locaux.

- Nous avons, à Johannesburg, mis l'accent sur la régulation des partenariats, sur la nécessité d'un cadre réglementaire clair, sur le rôle de la participation de la société civile et sur la nécessité d'associer l'ensemble des acteurs dans la mise en place de ces partenariats.

- Un autre point va faire débat à Johannesburg, mais c'est un point acquis dans l'ensemble des travaux d'élaboration. Il découle de cet appel au privé : C'est l'importance de la responsabilité sociale des entreprises.

Un certain nombre d'entreprises qui sont ici sont engagées dans des processus de responsabilité sociale. En France, nous avons une série de dispositifs législatifs qui permettent aux entreprises de rendre compte à la fois de leurs objectifs en matière sociale et en matière environnementale.

Dans le cadre des Nations Unies, nous avons voulu encourager un mouvement qui permette à l'ensemble de la communauté internationale de mieux comprendre comment s'organisait l'action des sociétés, notamment des sociétés multinationales, et qui permette aux entreprises de mieux rendre compte et de mieux dialoguer avec l'ensemble des acteurs. Le sujet de la responsabilité sociale des entreprises a fait débat avec les ONG parce qu'elles souhaitaient qu'on lance à Johannesburg un instrument contraignant. Johannesburg donnera un signe fort sur ce thème en termes d'encouragement, de volontariat, et le débat restera ouvert sur la manière dont on pourra construire ensuite sur cette responsabilité sociale.

- Autre enjeu des partenariats, c'est le financement. Comment adapter l'aide publique au développement pour qu'elle mobilise davantage l'ensemble des initiatives, non seulement les investissements privés mais toutes les initiatives qui peuvent émaner de l'ensemble des acteurs.

Enfin, innovations, nouveaux modes de faire.

Je voudrais faire un point sur ce que nous appelons dans le langage de Johannesburg et que vous connaissez déjà, "l'initiative de type 2".

Progressivement, lors de la préparation du sommet, l'accent a été mis sur la nécessité d'afficher, de démontrer à Johannesburg, comment les engagements qui seraient pris dans le cadre des textes qui vont être adoptés par le sommet des chefs d'État et de gouvernement, adoptés au sein du plan d'action, adoptés avec la déclaration politique, pourraient être mis en œuvre. C'est l'objet des "initiatives de

type 2" : Illustrer les engagements, les montrer, mais aussi illustrer les nouveaux modes de faire, les nouvelles manières dont on peut faire avancer les objectifs du développement durable à la fois dans les pays et entre le Nord et le Sud.

Un certain nombre d'initiatives ont été préparées. Je voudrais mettre un accent particulier sur la manière dont l'Union européenne se prépare pour Johannesburg à cet égard. Elle a décidé d'afficher sa solidarité à Johannesburg, à la fois dans la négociation des textes et en donnant une impulsion à la mise en œuvre, par exemple des engagements de Monterrey, mais aussi en affichant concrètement ce qu'elle est en mesure de faire pour faire progresser l'accès à l'eau potable, en organisant une initiative sur l'eau, une autre sur l'énergie, dans lesquelles elle mobilise les crédits de la Communauté européenne, les crédits des fonds de coopération.

Elle s'appuie sur les contributions des États membres pour montrer comment on peut mieux protéger la ressource en eau, par exemple autour des fleuves transfrontières, dans le renforcement des capacités, dans la formation, dans la coopération internationale autour de la gestion de bassins transfrontières, mais aussi dans l'accès à l'eau potable, dans les nouveaux modes d'accès à l'eau potable, dans les nouveaux modes de faire pour l'accès à l'eau potable et dans les nouveaux instruments de financement pour permettre cet accès à l'eau potable.

Il est important que les "initiatives de type 2" qui seront présentées à Johannesburg s'articulent fortement autour des priorités du plan d'action. Un des enjeux du débat à Bali, depuis les comités préparatoires de New York, a été de définir des critères pour que cette manifestation illustre concrètement des priorités du plan d'action, pour qu'elle repose sur des nouveaux partenariats, qu'elle illustre concrètement que l'on peut travailler non seulement dans le cadre de l'action gouvernementale, mais aussi en associant les gouvernements, les collectivités locales, les ONG, les acteurs du privé, l'ensemble des acteurs.

Tout un débat se déroule sur ces critères. Ils ont été élaborés, mis sur la table, sur le papier. Nous souhaitons, à Johannesburg, affirmer davantage le lien entre les objectifs du plan d'action et les "initiatives de type 2".

Nous souhaitons aussi, à Johannesburg, faire sens et faire masse, dans les cadres naturels de nos solidarités, dans les cadres naturels de la solidarité de l'Union européenne, dans les cadres naturels de la solidarité francophone aussi, pour ce qui concerne la France.

Le Comité 21 a préparé un certain nombre d'initiatives, des projets qui illustreront de quelle manière ces partenariats nouveaux pourront être mis en œuvre. Je pense, par exemple, aux Agendas 21 locaux, aux nouveaux modes de faire pour permettre l'accès des plus pauvres dans les quartiers urbains défavorisés. Il sera important de démontrer que ces projets s'inscrivent dans une logique globale, dans un consensus international.

Il sera important de démontrer avec ces projets que les engagements que nous allons prendre à Johannesburg seront mis en œuvre, que l'ensemble de la communauté internationale, l'ensemble des acteurs sont mobilisés.

D'ici Johannesburg, il nous reste à finaliser les débats sur le plan d'action, sur la déclaration politique. Nous allons recevoir un projet d'ici la fin du mois qui sera proposé par le Président Salim. Des débats ont lieu sur la nature de cette déclaration politique. Nous voyons bien, à la suite de ces débats, quelle peut être la forme du document, la vision que la déclaration politique peut porter.

Nous aurons, nous négociateurs, du travail. Des rendez-vous politiques importants sont inscrits à l'Agenda : le conseil de Séville à la fin de la semaine, où l'Union européenne va réaffirmer encore une fois son engagement en faveur de la réussite du sommet ; le sommet du G8 à Kananaskis à la fin du mois ; des rencontres au Brésil et des tables rondes. L'ensemble des énergies est déjà mobilisé pour aboutir sur l'ensemble des textes que nous préparons actuellement et qui doivent traduire des engagements politiques. Un certain nombre de travaux restent à finaliser pour que, véritablement, ces engagements trouvent une illustration concrète, pratique à travers les "initiatives de type 2" qui seront mises en place à Johannesburg.

Il sera important que l'ensemble des efforts faits et portés par chacun d'entre vous soient présentés de manière à ce que les pays en développement comprennent que nous sommes là, solidaires, disposés à travailler, à changer d'échelle, à mettre en œuvre de nouvelles pratiques, des nouveaux modes de faire, pour que les objectifs qui seront adoptés à Johannesburg soient véritablement mis en œuvre, qu'ils ne restent pas que des dates dans nos esprits mais qu'ils soient capables de fédérer l'ensemble de l'action de la communauté internationale.

Johannesburg n'est qu'une étape. Au sujet de l'eau par exemple, des débats seront lancés, sur lesquels il y a eu des élaborations, par exemple quant à une déclaration sur les services publics, sur l'accès à l'eau, des débats sur les meilleures manières de financer l'accès à l'eau, sur la meilleure façon d'orienter la synergie entre l'aide publique au développement et les efforts privés. Ces débats se poursuivront au Sommet mondial de l'eau au forum de Kyoto, qui sera organisé en mars 2003.

Des débats seront aussi ouverts à Johannesburg sur les biens publics mondiaux, sur la responsabilité sociale des entreprises. Des champs de recherche y seront définis. Je voudrais souligner l'importance des sujets sur lesquels les débats pourront porter à Johannesburg. Il sera important d'être présent pour témoigner de l'engagement, pour mieux comprendre les attentes des pays en développement, pour témoigner également, et c'est un point sur lequel je n'ai pas suffisamment insisté, pour montrer les efforts fournis par les pays du Nord pour changer leurs modes de production et de consommation. Je sais que vous êtes engagés dans cet effort, que l'ensemble des partenaires autour de la table ici ont prévu des manifestations et vont illustrer des projets.

Je vous remercie des efforts que vous entreprenez, de la mobilisation mise en œuvre pour être présent à Johannesburg. Je crois qu'il serait important que, sous l'égide et la conduite des autorités publiques, la France puisse affirmer sa présence au sein de l'Union européenne et qu'elle puisse davantage mobiliser et davantage servir le monde francophone.

Je vous remercie.

Débat

M. François GOURDON : Merci Bérengère, merci madame l'Ambassadrice.

Nous passons aux questions de la même façon que d'habitude, soit en les regroupant sous un même thème, soit en les laissant dispersées. Nous pouvons prendre plusieurs questions en même temps.

M. Emmanuel PRINET, *Coordinateur du collectif français Jo'bourg 2002* : Il est clair pour les ONG que le prepcom de Bali était un échec. Le plan d'action qui devait être terminé pendant prepcom 3 contient toujours beaucoup trop de crochets. A Bali, des bruits couraient qu'il pourrait avoir des "initiatives de type 1B". Il s'agirait d'engagements pris par des pays qui veulent s'engager autour des cinq thèmes annoncés par le Secrétaire général de l'ONU. Avez-vous plus d'informations sur les "initiatives de type 1B" ? Merci.

M. Olivier BERTRAND, *Journaliste à Agrapresse (agence de presse agricole)* : Vous avez évoqué les changements de modes de production et de consommation comme l'un des enjeux importants de la préparation du sommet. Vous disiez que c'était un chapitre où l'on rencontrait des difficultés. Je voudrais savoir comment les choses sont abordées au niveau agricole.

Mme Anne-Marie SACQUET, *Directeur général, Comité 21* : Qu'en est-il dans l'état actuel, du document sur le rôle, affirmé à Rio, des collectivités locales dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 ? Il me semble qu'effectivement le document mentionne très légèrement, peut-être même pas du tout, la nécessité de mettre en œuvre des Agendas 21 locaux et de contribuer à renforcer la décentralisation dans les pays en développement.

Mme Bérengère QUINCY : Je vous remercie de ces questions qui me donnent l'opportunité de préciser un certain nombre de choses.

Sur les "initiatives de type 1B", je crois que le débat onusien est suffisamment complexe à comprendre entre le type 1 et le type 2 ... Le type 1, ce sont les documents classiquement adoptés par

la communauté internationale dans le cadre des Nations Unies, donc la déclaration politique et le plan d'action. Le type 2, ce sont les initiatives concrètes, volontaires, en partenariat.

Ce que nous voulons véritablement, c'est établir des consensus internationaux, multilatéraux, et l'objet de l'effort est d'abord dans l'écriture, dans le plan d'action et dans la déclaration politique, des objectifs autour desquels nous voulons fédérer l'action de la communauté internationale, type 1.

Ensuite, s'agissant des "initiatives de type 2", il est important, à Johannesburg, de réussir à montrer comment ils s'articulent. Non seulement comment ils s'articulent avec ce que l'ensemble des pays auront défini comme objectifs prioritaires d'actions, mais aussi comment ils s'articulent entre eux. Nous allons avoir, par exemple, des initiatives sur l'eau. L'Union européenne met en œuvre une initiative sur l'eau. D'autres pays en préparent aussi. Il est important qu'il existe une cohérence, que l'ensemble de ces initiatives se regroupent clairement autour des mêmes objectifs. Ces mêmes objectifs sont énoncés dans le plan d'action.

Je ne sais pas comment, à Johannesburg, nous allons parvenir à articuler tout cela. Déjà, sur l'eau, il y aura un pavillon particulier dans lequel physiquement, géographiquement, nous retrouverons une certaine cohérence dans l'ensemble des débats sur l'eau. Physiquement, concrètement, nous pourrions mettre en valeur et faire masse sur l'ensemble des initiatives prises sur l'eau.

Nous avons, à Bali, eu des consultations avec l'ensemble des pays partenaires qui souhaitent travailler et mettre en œuvre des "initiatives de type 2" sur l'eau, par exemple avec nos amis américains, les Japonais, les Australiens, les Canadiens. La communauté des donateurs est organisée. L'important aussi est que les pays en développement reconnaissent que ces "initiatives de type 2" traduisent concrètement l'effort. Et pour qu'ils puissent le reconnaître, il faut bien qu'elles soient placées clairement sous le consensus acquis dans le cadre du plan d'action et dans celui de la déclaration politique. Il faut bien qu'elles soient articulées clairement avec les objectifs définis de manière internationale.

Ce qui peut être "initiatives de type 1B", ce qu'Emmanuel PRINET peut évoquer en tant que "initiatives de type 1B", ce sont des actes forts posés par un certain nombre d'acteurs, de membres de la communauté internationale, par l'Union européenne par exemple. L'"initiative 1B" peut être l'affirmation de l'Union européenne, non seulement dans les textes qui sont agréés, dans l'élaboration des consensus, mais aussi dans son discours, qu'elle doit réaffirmer concrètement sa volonté de mettre en œuvre les engagements qu'elle a pris à Monterrey.

Je ne pense pas que nous allons développer davantage la typologie des initiatives.

Sur l'agriculture, c'est un sujet traité dans le chapitre sur la pauvreté et également dans le chapitre sur la gestion durable des ressources naturelles. C'est un sujet sur lequel il était un peu difficile de travailler, parce qu'au même moment se préparait le Sommet mondial de l'alimentation qui vient de se tenir à Rome.

C'est un sujet sur lequel nous avons obtenu des reconnaissances relativement nouvelles, par exemple sur l'accès à la terre et à la propriété. C'est un sujet aussi sur lequel il va falloir illustrer ces nouvelles reconnaissances.

Le microcrédit est un sujet dont, je pense, les "initiatives de type 2" seront en mesure d'illustrer le rôle. Il en est de même pour le rôle des femmes, qui est aussi un sujet traité par Johannesburg. Cependant, disons qu'à Johannesburg, on ne pouvait pas embrasser trop large. L'action, la novation se sont concentrées sur les chapitres eau et énergie.

Le rôle des collectivités locales a été un débat constant de la délégation française au sein de l'Union européenne et un débat constant de l'Union européenne au sein de la communauté internationale : faire reconnaître le rôle du local, l'échelon du local, comme l'un des échelons majeurs pour la mise en œuvre du développement durable.

Dans le texte du plan d'action, il y a des acquis à cet égard, qui sont obtenus à la faveur de la reprise des résultats de la conférence "habitat" qui a évoqué l'objectif de la Déclaration du millénaire sur la réduction des taudis. C'est un sujet sur lequel, en matière de développement urbain notamment,

nous avons insisté. Je sais qu'à Johannesburg des manifestations se préparent pour davantage extérioriser le sujet du développement urbain.

Lorsque nous avons voulu, dans le cadre des textes, affirmer le rôle du local, nous nous sommes trouvés en face de textes qui disaient : "*Il est important d'engendrer l'action au niveau international, régional, national.*" Nous avons répondu : "*Attention, n'oubliez pas le local.*" Dans les textes, cela s'est traduit avec une formule beaucoup plus brève et qui est : "*à tous les niveaux*". Cette formule est un peu réductrice pour ceux qui souhaitent affirmer le rôle du local.

Je crois qu'il est important qu'à Johannesburg, dans les partenariats qui seront élaborés, le rôle du local, des collectivités locales, l'importance de la coopération décentralisée soient démontrés. Il est important que le thème de la décentralisation qu'évoquait Anne-Marie SACQUET soit réaffirmé dans les débats.

Quand je dis qu'à Johannesburg les débats sont importants, c'est parce qu'il existe des thèmes, dont nous savons qu'ils ne sont pas suffisamment présents, notamment dans le texte du plan d'action. C'est un thème que nous voulons, nous, voir s'exprimer et figurer dans la déclaration politique. Néanmoins, il est important aussi que, concrètement, physiquement, de manière illustrée, à Johannesburg, les collectivités locales montrent qu'elles sont présentes.

Dans le cadre des Nations Unies, nous négocions avec des gouvernements et, dans l'état actuel du consensus international, il est difficile de faire reconnaître le rôle des collectivités locales. Lorsque nous débattons avec l'ensemble des acteurs, quand nous nous demandons quels sont les sujets sur lesquels nous pouvons, ensemble, nous les pouvoirs publics et vous les acteurs, insister, ce thème ressort. Je crois que le sujet du rôle du local, des collectivités locales, de la coopération décentralisée est un de ceux sur lequel il sera important d'insister et de se montrer ensemble, à Johannesburg.

M. Alistair KERR, *Attaché pour l'environnement auprès de l'ambassade de Grande-Bretagne* : Madame l'Ambassadrice, vous avez esquissé dans les grandes lignes ce que nous souhaitons faire à Johannesburg. Je voudrais revenir sur un projet particulier.

Une instance des Nations Unies, le Programme pour l'environnement basé à Nairobi, vient de lancer un programme pour la conservation de nos proches cousins, les grands singes. Avant l'élection, les autres pays bailleurs de fonds ont été un peu déçus parce que la France ne s'y impliquait pas. On avait l'impression que le Quai-d'Orsay voulait bien aider, mais que le ministère de l'Environnement avait d'autres priorités. Est-ce que vous pouvez nous rassurer et nous dire si la France s'intéresse toujours à ce projet de conservation de faune ?

Une intervenante : Puisque nous sommes dans des questions plus politiques, je continue. Le nouveau gouvernement vient d'être nommé tardivement. Avez-vous l'impression qu'il pourra encore influencer un certain nombre de choses ? Avez-vous déjà reçu des indications et des tendances ? Avez-vous rencontré -je suppose que oui- notre nouveau secrétaire d'État du Développement durable et a-t-elle des intentions ?

Par ailleurs, on nous a parlé du grand projet qui, en ce moment, règne au ministère de l'Environnement, la Déclaration d'une grande charte de l'environnement par le président de la République. En quoi cela peut-il jouer un rôle à Johannesburg ? Est-ce un "effet de manche" français ou est-ce que cela peut influencer réellement sur le sommet ?

Une autre intervenante : Dans le même ordre d'idée, qui a le leadership en Europe ? Dans l'Union européenne, on dit que l'Espagne a été très peu active. Le Danemark va prendre la présidence. Dans quelle mesure l'Union européenne peut-elle avoir une voix ? Est-elle en passe d'en avoir une ?

Les États-Unis ont-ils donné des signes d'ouverture, envoyé des ambassadeurs ou non ? De quelle manière les États-Unis seront-ils présents ? Ont-ils l'intention de ne rien signer mais de venir avec beaucoup d'initiatives et, ainsi, même s'ils ne signent rien, d'apparaître comme beaucoup plus actifs que les Européens qui ont beaucoup de paroles et peu d'initiatives ? Où en est-on aujourd'hui ?

Mme Muriel LABROUSSE, *Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies* : Pour le volet énergie, quelle est la part attribuée aux énergies renouvelables, MDE, nucléaire ?...

M. Alain CHAUVEAU, journaliste : Je suis frappé par le manque de mobilisation des médias en France autour de Johannesburg. Il est difficile de parler aux rédacteurs en chef de Johannesburg, ils ne savent même pas ce que c'est. Au pire, ce sera un non-événement, considéré certainement comme un échec. Quel message peut-on faire passer, à travers les médias, sur Johannesburg, pour créer une mobilisation et, en particulier, intéresser aux changements des modes de consommation ?

Mme Bérengère QUINCY : Merci de ces questions qui vont me permettre de préciser certains points.

A notre distingué collègue britannique, je n'ai pas assez parlé du rôle des agences des Nations Unies. C'est une question traitée lorsqu'on parle de la gouvernance, du renforcement de la gouvernance du développement durable, de la cohérence de l'action de l'ensemble du système des Nations Unies. Nous essayons d'établir des procédures par lesquelles cette cohérence est mieux assurée. Nous essayons d'établir des mécanismes pour que le politique donne davantage d'orientation à l'action des Nations Unies. J'ai parlé du rôle du Conseil économique et social et du rôle de la Commission du développement durable.

Les agences des Nations Unies ont été extrêmement présentes dans la préparation de Johannesburg et dans la préparation d'"initiatives de type 2". Je crois que leur participation à un certain nombre d'initiatives, leur impulsion pour proposer des initiatives sont aussi un élément important pour s'assurer que ce qu'on appelle l'"initiative de type 2", ce n'est pas simplement que *"cent fleurs fleurissent et que chacun fasse comme il veut"*. Il s'agit de s'assurer que l'ensemble de ces initiatives, d'une part, réponde bien à des objectifs définis de manière internationale et, d'autre part, réponde bien à la demande exprimée par les pays en développement.

L'un des problèmes que nous rencontrons dans l'élaboration des "initiatives de type 2", d'autant que ce chapitre du sommet de Johannesburg a été mis en valeur relativement tard, est de s'assurer que ces initiatives, sur lesquelles nous travaillons tous actuellement, sont bien appropriées par les pays en développement, qu'elles répondent bien à leur demande.

Dans le cadre de la préparation des initiatives sur l'eau, l'Union européenne a dit, dès le début : *"Je sais avec qui je veux travailler, avec qui je veux monter mon initiative et je vais d'abord écouter ceux avec qui je veux travailler"*, c'est-à-dire les ministres africains pour travailler sur l'eau. Les ministres africains ont adopté une déclaration extrêmement intéressante sur l'eau. C'est sur cette base que l'Union européenne veut monter son initiative.

Deuxième réflexion que m'inspire la question de notre collègue britannique, c'est la biodiversité. Je voudrais signaler un acquis de Johannesburg qui risque un peu de passer inaperçu si nous n'y mettons pas l'accent, c'est ce que nous avons été capables d'écrire et que nous serons capables de faire sur le thème de la forêt.

J'ai participé récemment à la dernière conférence des parties de la convention "biodiversité", dans laquelle, pour la première fois -car c'est un sujet extrêmement difficile sur lequel la conférence de Rio n'avait pas véritablement réussi à aboutir-, l'ensemble de la communauté internationale s'est mise d'accord sur un programme de travail sur la forêt, pas seulement un programme de recherche scientifique, mais un travail pour guider l'action des pays sur la forêt.

A cet égard, nous sommes engagés, en France, dans la recherche d'une réponse à une proposition faite par l'Afrique du Sud sur une initiative sur la forêt dans le bassin du Congo. Nous sommes engagés avec l'ensemble des acteurs susceptibles de travailler sur ce thème, avec les organisations non gouvernementales, les associations, les entreprises et c'est un des thèmes sur lequel nous souhaitons être présents et nous manifester à Johannesburg.

Je ne peux pas m'exprimer au nom des autorités politiques, ce n'est pas mon mandat aujourd'hui. Je crois que je l'ai dit au début : Mme SAÏFI est allée à Bali. Elle a communiqué en conseil des ministres. C'est un sujet sur lequel le président de la République, chaque semaine, rappelle l'importance de la mobilisation et du succès. C'est un sujet sur lequel, naturellement, les fonctionnaires sont en étroite liaison et sous le contrôle des autorités politiques. Je crois que la présence de Madame SAÏFI à Bali, dans les premiers jours de sa prise de fonctions, est une marque forte de

l'intérêt que le gouvernement a porté, dès le début, à la préparation du Sommet mondial du développement durable.

Quant à la question sur les États-Unis, j'aurais eu envie de laisser la réponse à mon distingué collègue américain qui était présent parmi nous tout à l'heure. Il est parti et il ne pourra pas répondre. Disons que, dans la négociation, dans la définition des objectifs de Johannesburg, il y a eu débat entre l'Union européenne, le Groupe des 77 et les Américains.

Le débat a porté sur ce que nous pouvions attendre du sommet, sur ses objectifs, sur la nécessité d'un cadre multilatéral d'action et d'objectifs. Je pense, par exemple, à un objectif cher à la France et qui est celui d'inverser la tendance à la dégradation de la biodiversité d'ici 2010. C'est un objectif auquel nous avons adhéré dans la déclaration ministérielle de la Conférence des parties de la Convention de la biodiversité, dont les États-Unis ne sont pas signataires. C'est un objectif sur lequel nous voulons, nous, mettre l'action à Johannesburg. Il fait débat avec les États-Unis, et ce n'est pas le seul.

Sur la manière de traiter l'accès à l'eau potable et l'assainissement, nous avons des débats avec nos amis américains.

Sur la manière d'affirmer l'engagement pris à Monterrey en matière d'aide publique, de réduction de la dette, nous avons des débats avec nos amis américains.

Sur la manière d'inscrire ces "initiatives de type 2" sous l'égide claire des orientations définies par le plan d'action, par la déclaration politique, nous avons des débats avec nos amis américains.

Il est sûr qu'à Johannesburg nous devons parvenir à un consensus. Des rendez-vous sont pris où, au niveau politique, des questions seront posées et une dynamique devrait être enclenchée. En ce qui concerne la France et l'Union européenne, nous ne renoncerons pas à nos objectifs et nous les affirmerons. C'est peut-être ce qu'Emmanuel PRINET appelait les "initiatives de type 1B". Il faudra que nous trouvions un consensus à Johannesburg. Je ne crois pas que nous puissions nous permettre un échec. Il faudra donc mobiliser l'ensemble des énergies pour que ce consensus atteigne le niveau d'ambition le plus élevé possible.

Les énergies renouvelables -je crois que c'est la dernière question avec les médias-, c'est aussi un motif de débat avec nos amis américains, mais également japonais. Nous avons voulu inscrire un objectif de pourcentage d'énergies renouvelables dans le *mix* énergétique. Lorsque nous parlons de l'énergie dans le plan d'action, lorsque nous parlerons d'énergie au sommet de Johannesburg, nous avons d'abord voulu remettre l'énergie comme priorité de l'action de la communauté internationale.

Lorsqu'on fait le bilan de ce que les bailleurs de fonds dépensent sur l'énergie, finalement, il existe très peu d'engagements de coopération et de fonds de coopération mobilisés autour de la question de l'énergie. Jusqu'à présent, l'énergie était essentiellement traitée sous l'angle de la privatisation.

L'un des acquis de Johannesburg sera de réaffirmer le rôle des politiques publiques, la nécessité d'aider les pays en développement à élaborer des politiques publiques, d'affirmer l'importance des énergies décentralisées, c'est-à-dire l'importance d'avoir un accès équitable aux services de l'énergie. Cet accès ne peut pas être résolu par la privatisation seule, il nécessite une action des pouvoirs publics et un soutien de la communauté internationale.

Lorsque nous parlons d'énergie, à Johannesburg aussi, nous avons mis l'accent sur les énergies au service du développement durable.

Vous savez que le nucléaire ne fait pas l'objet d'un consensus au sein de la communauté internationale. A Johannesburg, on ne préjuge pas de la question du nucléaire, du choix de chaque État de mettre en œuvre le *mix* énergétique qu'il choisit. En revanche, à Johannesburg, nous mettons l'accent sur le rôle des énergies renouvelables, quels que soient les objectifs chiffrés que l'on puisse retenir, pour notamment faciliter l'accès des populations défavorisées, décentralisées, rurales aux services de l'énergie.

Actuellement, nous regardons si nous pouvons mettre un pourcentage, si nous pouvons avoir cet objectif de pourcentage des énergies renouvelables dans le *mix* énergétique. Il est vrai que c'est facile pour l'Union européenne de le faire puisqu'elle l'a retenu pour elle-même. Est-ce que c'est un objectif que nous pouvons, collectivement, pays en développement, pays développés, retenir ? C'est l'un des objets du débat ouvert jusqu'à Johannesburg.

L'acquis est là : le rôle des politiques publiques, la nécessité d'un accès équitable, l'accent mis sur les énergies décentralisées, sur les énergies au service du développement durable, sur des énergies plus propres, sur l'apport des énergies renouvelables. Ensuite, il faut savoir si on veut véritablement fixer, mobiliser l'énergie autour de dates, de symboles forts, d'outils qui permettent ensuite de mesurer les résultats.

Sur les médias, j'ai une opinion contrastée. A vrai dire, nous commençons à être sollicités par les médias sur la préparation du sommet de Johannesburg. Je crois qu'ils auront deux rôles :

– Premièrement, de montrer ce qui se fait en France. Ici, au sein du Comité 21, il existe bon nombre d'expériences qui méritent d'être vues. Je crois qu'il est important de "montrer", car, à Johannesburg, les pays du Sud nous disent : "*Vous n'êtes pas là pour nous donner des leçons, que faites-vous chez vous ?*" Je crois qu'il est essentiel et, en tant que diplomate je n'ai pas assez insisté sur cette dimension, mais si j'étais au ministère de l'Environnement je le développerais davantage. Il est essentiel de montrer ce que nous faisons chez nous avant de donner des leçons au Sud. Montrons de quelle manière l'ensemble des partenaires, dans les collectivités locales, les entreprises, les associations, avec les pouvoirs publics, agissent chez nous. C'est le premier intérêt de ce que pourrait être une action des médias sur la préparation du sommet de Johannesburg.

Je sais que le Comité 21 a travaillé aussi sur des outils de communication à cet égard, qui seront utiles à montrer.

– Je crois qu'il sera important pour nous et pour les pouvoirs publics d'expliquer -j'espère y avoir contribué, mais je sais que c'était une tâche un peu difficile, à un moment critique- les enjeux. Où est la barre ? Où est l'enjeu de Johannesburg ? Il n'est pas dans l'élaboration de nouveaux instruments juridiques, dans de nouvelles conventions internationales. Il est dans la démonstration concrète, pratique, que les choses avancent et que des mesures sont prises pour que ce qui a été fait à titre pilote, ce qui a été fait de manière expérimentale, ce qui est une pratique de plus en plus courante, soit maintenant l'acquis de la communauté internationale et soit la manière dont l'ensemble des acteurs entendent travailler.

Juste un exemple : l'accès à l'eau potable dans les quartiers urbains défavorisés. Je sais que vous travaillez sur ce sujet. Il existe dans ce domaine des pratiques innovatrices, des concepts nouveaux, comme celui cher au cœur du président de la République qui a dit, à Monterrey, qu'à la mondialisation de l'économie devait correspondre la mondialisation de la solidarité. Cette corrélation entre l'économique et le solidaire trouve une application pratique dans toutes les tentatives faites pour assurer l'accès à l'eau potable dans les quartiers urbains défavorisés. Comment définir des espaces de solidarité qui permettent l'accès ? Comment définir des formes de tarification qui permettent l'accès ? Comment définir des technologies, des modes qui permettent l'accès, y compris aux plus pauvres ?

Ce sont des innovations, des modes de faire sur lesquels il serait important de communiquer concrètement avec l'action de tous, à Johannesburg, et que les médias y mettent l'accent. Je crois que les enjeux de Johannesburg sont là. C'est : Comment agir ? Quelles politiques mettre en œuvre et avec quels moyens ?

M. Michel BATISSE *Président Plan Bleu* : Vous avez évoqué la question de la gouvernance internationale, qui me semble être la clé de voûte de toute cette entreprise. Jusqu'ici, il n'apparaît pas de clarté précise dans les décisions ou les propositions qui sont faites. A cet égard, vous avez évoqué aussi la permanence de l'idée française d'une Organisation mondiale de l'environnement. Pouvez-vous en dire un peu plus sur l'état actuel de cette question ? La question de l'universalité du conseil d'administration du PNUE, qui est peut-être l'étape première pour la création d'une Organisation mondiale de l'environnement, ne semble pas totalement acquise. Est-ce que la conférence de

Johannesburg constituera une première étape pour la constitution d'une telle organisation qui me paraît essentielle dans l'avenir, par exemple dans dix ans, pour le nouvel anniversaire de Rio ?

Mme Bérengère QUINCY : C'est un processus. A Carthagène, ont été adoptées un certain nombre de décisions sur le PNUE et des questions ont été laissées ouvertes. Parmi elles, il y a celle de la transformation du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) en agence spécialisée, c'est-à-dire en institution disposant de ressources obligatoires et d'un conseil d'administration universel. Cette question reste ouverte. Sa résolution est indispensable dans l'objectif d'une Organisation mondiale de l'environnement. Pour le moment, la communauté internationale n'est pas mûre pour accepter cet objectif d'une Organisation mondiale de l'environnement. Actuellement, les pays en développement y voient encore une atteinte à leur souveraineté. Ils ne sont pas prêts à accepter cet objectif.

Dans le cadre de Johannesburg, nous allons faire deux choses. Nous allons engranger l'acquis de Carthagène et dire que le débat reste ouvert. Je crois qu'il est important de le préciser parce que nous savons que ce que nous avons fait en matière de renforcement de la gouvernance environnementale internationale, est un premier pas utile, nécessaire, mais pas suffisant pour permettre à l'environnement de s'affirmer sur la scène internationale au même plan que les autres institutions internationales, notamment l'OMC.

M. François GOURDON : Merci, Bérengère. J'ai noté tout au long de votre exposé la façon dont vous cherchez à peser les mots et à choisir le terme exact et combien l'exercice que nous vous avons demandé est difficile. En ce moment, c'est certainement mille fois plus ardu que pour un président de société qui vient exposer son plan développement durable.

Je vous remercie d'avoir accepté de venir, c'était très intéressant. Sincèrement, merci beaucoup.

Le prochain petit déjeuner débat est fixé au 11 septembre avec Philippe RICHERT, sénateur, président du Conseil général du Bas-Rhin, avec lequel nous organisons les premières assises.

Ce deuxième semestre, nous devrions accueillir aussi Alain LIEBARD, Président de Fondation Énergies pour le Monde. Gérard MESTRALLET a confirmé son accord pour venir en tant que SUEZ parler de l'eau, justement. Bertrand COLLOMB, Président de LAFARGE, viendrait, ainsi que Jean-Martin FOLZ, Président de PSA Peugeot Citroën puisqu'il termine la présidence européenne des Associations de constructeurs automobiles.

Merci à tous d'être venus.
